Le Trait d'Union

Plaimpied-Givaudins

Petit périodique d'informations communales (n°35 – décembre 2013)

L'édito du Maire

Notre commune de plus de 4000 hectares s'étend jusqu'aux portes de Bourges et possède la partie sud du lac d'Auron (environ un tiers de sa surface). En application de deux délibérations du conseil municipal, je viens de signer deux documents qui engagent l'avenir de ce territoire. En premier lieu, avec le Président du Conseil Général, le Maire de Bourges et le Président de l'association Nature 18, le contrat départemental qui reconnaît le marais boisé du Val d'Auron comme un espace naturel sensible.

Signature du contrat « Val d'Auron, Espace Nature Sensible »

Ce contrat a pour objectif de poursuivre quatre enjeux déterminants : connaître, protéger, gérer et valoriser ce site naturel remarquable pour ses paysages et sa biodiversité. En second lieu, avec le Maire de Bourges, j'ai signé un nouveau bail emphytéotique, conclu pour une durée de 18 ans, portant sur la mise à disposition à la ville de Bourges de la partie du lac d'Auron appartenant à la commune de Plaimpied-Givaudins. En contrepartie, la ville de Bourges prend en charge les aménagements et l'entretien du lac.

Pour que notre commune maintienne son attachement à ce territoire, le bail apporte plusieurs garanties : droit d'organiser des manifestations au plan d'eau sur son territoire, possibilité de mettre en place une signalétique communale, gestion du plan d'eau suivie au sein d'une commission intercommunale.

Je tiens à rendre hommage aux élus de notre commune qui ont fait le choix il y a une trentaine d'années de conserver le caractère naturel de cette zone et d'avoir évité une urbanisation galopante en continuité de Bourges, privilégiant un développement maîtrisé du village dans le bourg de Plaimpied et à Givaudins.

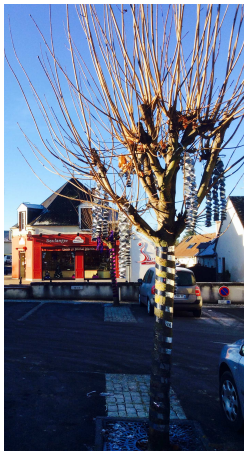

A l'approche de Noël, notre village a pris des airs de fête. Je tiens à remercier et féliciter les membres bénévoles du comité embellissement qui, avec l'aide des services techniques, ont conçu et réalisé un décor de Noël à la fois magnifique et original, cette année aux couleurs fuchsia et argent. Je remercie également les commerçants et particuliers qui, nombreux, contribuent à cet effort d'embellissement de notre commune à l'occasion des fêtes.

Je vous souhaite à tous de passer d'excellentes fêtes de fin d'année. Je suis aussi de tout cœur avec celles et ceux d'entre vous qui traversent une période difficile ou doivent affronter la maladie, le deuil ou la solitude.

J'aurai le plaisir de vous retrouver le vendredi 24 janvier prochain à 18 h 30 à la salle polyvalente pour la traditionnelle cérémonie des vœux.

Votre Maire,
Patrick BARNIER

Changement à la tête des services de la Mairie

Après presque 5 années passées au poste de secrétaire générale de la commune, Claire ROSAT a quitté ses fonctions le 1er décembre dernier pour poursuivre sa carrière au sein de l'agglomération de Bourges Plus en tant que chef du service clientèle. Depuis cette date, Marie-Anne LANDRE a pris ses fonctions de secrétaire générale, fonctions qu'elle connaissait déjà pour les avoir tenues durant plusieurs mois en 2011. Originaire de Bourges, Marie-Anne est titulaire d'un Master en Administration Publique et Territoriale.

Toute l'équipe municipale lui souhaite la bienvenue et pleine réussite dans ses attributions.

Ça s'est passé récemment

Deux médaillés du sport pour notre commune

Le 21 Novembre dernier à la Chapelle-St-Ursin, le Ministère de la jeunesse et des sports a récompensé deux personnes de Plaimpied-Givaudins pour leur investissement bénévole auprès des jeunes de notre commune.
Médaille d'argent pour Jean-Claude GODARD et Médaille de bronze pour Jean-Pierre LAUBERTIE.
Félicitations aux deux décorés, acteurs dynamiques de nos associations sportives.

Les sapeurs-pompiers sur tous les fronts

Fin d'année chargée pour les hommes du feu !

Samedi 30 Novembre, l'amicale des sapeurs-pompiers de Plaimpied-Givaudins a œuvré au profit du Téléthon. De 9h à 17h, vous êtes venus nombreux place Jean SAUTIVET faire laver vos voitures autour d'un vin chaud, café et gâteaux. La totalité des sommes collectées, soit 770 €, sera versée à l'AFM Téléthon. Merci de votre générosité

Place à la formation aux premiers secours. Le caporal Mickaël MOLIN, sapeur-pompier volontaire à Plaimpied-Givaudins, professionnel à Bourges et moniteur de secourisme, a organisé une cession du module PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1) à 9 employés des services municipaux. Cette démarche va se poursuivre dans les mois à venir. Félicitations à nos nouveaux secouristes !

Sainte Barbe 2013

Le samedi 7 décembre, la Sainte patronne des sapeurs-pompiers était célébrée dans la tradition. Après une messe en l'abbatiale et un dépôt de gerbe, les discours ont permis notamment à l'adjudant-chef Cyril FAUTERRE, commandant du centre de secours de remercier l'ensemble de son équipe pour « son dévouement, sa disponibilité et son courage ».
Médailles, diplômes et avancements de grade, particulièrement nombreux, ont été remis par le Maire, Patrick BARNIER, et les élus du secteur.

Concours 2013 des maisons fleuries

Vif succès pour le concours des maisons fleuries 2013 ! Onze familles se sont inscrites avec, pour la première fois, Hugo et Léa, deux jeunes jardiniers en herbe.
Au cours d'une réception aux Bains Douches, la municipalité a invité tous les lauréats et les a récompensé les amoureux des belles fleurs et des jardins. Chacun a reçu une composition florale accompagné d'un bon d'achat à prendre chez Pervenche Fleurs notre fleuriste locale. Félicitations à Mme Bardeau, Mme Barraud, Mme Durand , Mme Girault, Mme Coupeau, Mr Simonet et aux familles Casimir, Barathé, Guéniau, Lichon sans oublier Hugo et Léa !

Commémoration du 5 décembre

Le 5 décembre a eu lieu la commémoration des victimes des guerres d'Algérie, Tunisie et Maroc. Cette cérémonie a été célébrée en présence du Maire Patrick BARNIER et de Norbert PRINET, représentant le président de l'association UNC de Plaimpied-Givaudins, pour laquelle les porte-drapeaux étaient également présents. Après le dépôt de gerbe au monument principal et la lecture de deux messages relatant notamment le devoir de mémoire qui doit être développé à cette occasion également, le verre de l'amitié a été partagé au bar Le Diabolo.

Belle exposition-vente

La section du CACPG de peintures sur porcelaine exposait les samedi 7 et dimanche 8 décembre à la salle des fêtes les œuvres des membres, réalisées sous la direction de Jeanine JEGOU. À cette occasion, Madeleine GERMAIN exposait ses créations de tableaux à base de tissus et tricots brodés. Les visiteurs ont pu apprécier la qualité de cette exposition présentée avec beaucoup de goût et acheter des cadeaux de Noël.

Marché de Noël au Val d'Auron.

Les associations de la commune savent aussi s'exporter !
A l'occasion du dernier marché de Noël du Val d'Auron qui s'est tenu du 22 au 24 novembre, deux associations plaimpiédoises étaient présentes : la chorale « A tout cœur » et les amis de la clé des champs, contribuant à apporter de la chaleur par ce froid hivernal !

Noël en Fuchsia et argent !

Début décembre, les membres du Comité Embellissement ont dévoilé leurs créations 2013 réalisées cette année avec fil de fer, papier et tissu... Face à l'abbatiale, une forêt de sapins sert d'écrin à une cascade de guirlandes et aux structures qui accueillent des boules de Noel, tandis que des branchages ornés de fleurs et de nœuds conduisent nos pas vers la place des commerces, où les arbres ont eux aussi été parés aux couleurs de noël. Devant les écoles, un gros bonhomme de neige accueille les enfants. Cette année, dès la nuit venue, l'installation sur les candélabres de nouvelles « nuits étoilées » illuminent Givaudins.
Ainsi, chaque hiver, nous découvrons un nouveau décor pour notre village et la magie de noël s'installe pour le plaisir de tous. Merci à toutes les « petites mains » du Comité Embellissement qui œuvrent durant toute l'année pour nous offrir ces décors de fête et aux agents des Services Techniques qui ont participé à leur mise en place.

Les boulistes en assemblée générale

L'assemblée générale de la pétanque s'est tenue le 27 Novembre dernier dans le club house de la salle polyvalente.
Le président, Monsieur Jean MASSON est satisfait des performances du club pour l'année écoulée ainsi que du bilan financier.

Renseignements : Monsieur Jean MASSON (06.50.57.36.82)
Mail: laubertie.jean-pierre@neuf.fr

Du côté du CCAS

Repas des aînés

C'est devenu une coutume de rencontrer les Aînés au mois de Novembre, à la salle polyvalente. Ils étaient une quarantaine, ce dimanche midi à partager, ce moment festif organisé par le Centre Communal d'Action Sociale.

Cette année encore, c'est notre traiteur local Mr Content qui assurait la préparation de mets succulents. Les doyens de l'assemblée Marcelle BARDEAU et Bernard CHATAIGNIER ont été vivement applaudis. L'après-midi s'est poursuivie au son de l'accordéon et les couples se sont élancés sur la piste de danse. Une ambiance assurée et pleine de gaieté !

Remise des paniers gourmands

Les enfants de l'école maternelle et leur maîtresse ont accueilli les Aînés pour la remise des paniers gourmands. Ambiance festive faite de chants et de danses dans la salle de motricité ! Les enfants ont invité les personnes à faire une farandole au son d'une musique entraînante et la reprise à l'unisson du célèbre chant « Petit Papa Noël ».

Après le goûter, les enfants ont offert aux Aînés des petits présents confectionnés par leurs petits doigts. Un vrai moment de partage et de joie !

Tous nos remerciements aux maîtresses, à l'équipe éducative et aux enfants pour leur accueil et leurs prestations !

Opération « Un Noël pour tous »

Le CCAS remercie les enfants des écoles et leur maîtresse pour la collecte des jouets. Lundi 9 décembre, le Secours Catholique est passé à la Mairie pour prendre possession des nombreux joujoux ; puis ce fut le tour du Secours Populaire jeudi 12 Décembre. Cette collecte sera redistribuée aux enfants de familles en difficulté.

Un grand merci à tous !

A vos agendas 2014

Dimanche 5 janvier 2014 : Marche organisée par les Tortues de Plaimpied-Givaudins. 3 randonnées vous sont proposées : 20km (3€), 12km (2,5€) 8 km (2€). Départ de 7h30 à 9 heures à la salle des fêtes.

Renseignements : « Les Tortues de Plaimpied-Givaudins » 02.48.25.66.16.

Vendredi 24 janvier à 18h30 : vœux de la municipalité à la population, à la salle polyvalente.

Samedi 1er février : fête de la Saint Blaise. Messe à 18h30, galette et vin d'honneur à 19h45, dîner dansant à 21h00 à la salle polyvalente (réservation : 02.48.25.62.62).

Samedi 15 et dimanche 16 février : *« Puces des Couturières »* à la salle polyvalente.

Dimanche 9 mars : marche de printemps organisée par les Tortues.

Samedi 22 mars : concert organisé par la chorale *« A Tout Cœur »* à la salle polyvalente.

Dimanche 30 mars : exposition de poterie organisée par le CACPG à la salle polyvalente.

Dimanches 23 et 30 mars : élections municipales.

Fermetures pour les fêtes :
la mairie sera fermée du 24/12 à midi au 30/12 à 9h00,
la bibliothèque sera fermée le 26 Décembre 2013 et le 2 Janvier 2014.

En bref

Services à la personne :

L'entreprise SAB´SERVICES, installée sur notre commune depuis 3 ans s'agrandit avec l'embauche d'un nouveau salarié à partir de janvier 2014 (07.60.07.08.60 ou 02.48.20.31.00). Cette société est spécialisée dans les activités qui tournent autour des services à la personne : ménage, repassage, garde d'enfants de plus de 3 ans, soutien scolaire, dog sitting.

Pour une meilleure information de la population, nous souhaitons mettre à jour une liste des personnes de la commune proposant des services à domicile qui sera alors mise à disposition en mairie. Pour ceux qui souhaitent y figurer, merci de communiquer à la mairie vos coordonnées et services proposés.

« L'écho du Berry » arrive en 2014 :

Le journal hebdomadaire L'Écho du Berry couvrira le canton de Levet à partir du mois de janvier. Le premier numéro de ce journal, qui comprendra chaque semaine une page dédiée à notre canton, sortira jeudi 9 janvier 2014.
Bienvenue à Béatrice RATELET, qui sera notre correspondante locale.

Les élections municipales 2014 : ce qui va changer

Le mode de scrutin change

La loi du 17 mai 2013 relative à l'élection des conseillers municipaux et communautaires modifie le type de scrutin pour les communes de plus de 1000 habitants comme Plaimpied-Givaudins. En effet, les élections ne se feront plus au scrutin majoritaire mais au **scrutin proportionnel de liste à 2 tours**. La répartition des sièges au conseil municipal et au conseil communautaire se fera à la proportionnelle à la plus forte moyenne avec prime majoritaire de 50% à la liste arrivée en tête.
Contrairement aux précédentes élections municipales :

- obligation de déclaration de candidature à la préfecture,
- la liste des candidats devra être complète et assurer la parité,
- vous voterez en faveur d'une liste que vous ne pourrez pas modifier,
- vous ne pourrez plus ajouter de noms ni en retirer : **le panachage n'est plus autorisé.** Si vous le faites, votre bulletin de vote sera nul.

Qui va-t-on élire ?

Vous élirez les 19 conseillers municipaux et également les 2 conseillers communautaires au sein de la communauté d'agglomération de Bourges. Au moment du vote, vous aurez, comme avant, un seul bulletin de vote mais y figureront deux listes de candidats.
Vous ne voterez qu'une fois pour ces deux listes que vous ne pourrez pas séparer.
Le bulletin de vote comportera la liste des candidats à l'élection municipale et la liste des candidats à l'élection des conseillers communautaires.
Les candidats au siège de conseillers communautaires seront obligatoirement issus de la liste des candidats au conseil municipal.

Quels documents présenter pour pouvoir voter ?

Pour pouvoir voter, vous devrez, OBLIGATOIREMENT, présenter une pièce d'identité à l'appui de votre carte d'électeur (carte nationale d' identité, passeport, permis de conduire, permis de chasser……)
Ces titres devront être en cours de validité à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport qui peuvent être présentés en cours de validité ou périmés.

Peut-on voter par procuration ?

Dans le cas où vous ne seriez pas disponible lors d'un ou des 2 tours de scrutin, vous pourrez faire établir une procuration pour permettre à une autre personne inscrite sur la liste électorale de votre commune de voter à votre place. Cette personne votera à votre place par un même vote aux élections municipales et communautaires.
La procuration sera établie par le commissariat de police, la brigade de la gendarmerie ou au Tribunal d'Instance de votre domicile ou de votre lieu de travail

Environnement : quand tri rime avec écologie et économie

Depuis le 1er septembre 2010, l'ensemble des déchets ménagers des habitants de l'Agglomération (hormis Lissay Lochy et Vorly) sont traités par le Centre de Traitement et de Valorisation des Déchets (CTVD), propriété de Bourges Plus. Environ 25 000 tonnes de déchets sont traitées chaque année.

Que deviennent vos déchets ?

Une fois les ordures ménagères collectées (bacs verts), elles sont acheminées jusqu'au CTVD pour y être transformées en compost, aucun tri manuel des déchets y arrivant n'est réalisé. Aussi, pour avoir un compost de bonne qualité, il est impératif que les déchets aient été bien triés. Tout déchet recyclable (bouteilles plastiques, papiers, …) présent dans les ordures ménagères ne sera donc pas recyclé et il est de plus susceptible de dégrader la qualité du compost produit (ex : piles, verre).
Le geste de tri de chaque habitant est donc indispensable en amont.

Mieux trier pour mieux recycler

En effet, les papiers, le verre et les déchets d'emballage collectés conformément aux consignes de tri sont tous recyclés ! Ils sont utilisés pour créer à nouveau d'autres produits : plus une forte proportion de déchets recyclables est déposée dans les bons contenants par les habitants, plus une grande quantité de déchets pourra être recyclée.

Depuis début novembre, une harmonisation des consignes de tri sur l'ensemble de l'agglomération a été mise en place afin de simplifier le geste de tri. Aujourd'hui, les papiers sont à déposer de manière séparée des emballages dans une colonne spécifique et tous les emballages recyclables dans une autre situés sur des sites dédiés (3 sur la commune : ZAC du Porsche, au stade et route des Joncs).

En 2012, Bourges Plus a réalisé un échantillonnage d'ordures ménagères et celui-ci a fait apparaitre qu'en moyenne, 142 kg par habitant et par an de déchets pourraient être recyclés et que seuls 71 kg l'ont été, le reste ayant été collecté avec les ordures ménagères.
Les déchets collectés en déchèterie sont, grâce au tri fait par les usagers par un dépôt dans les bennes adaptées, majoritairement recyclés (ferrailles, cartons) ou valorisés (déchets verts), seul le tout venant fait l'objet d'un enfouissement en centre de stockage de manière systématique.

Soyons vigilants dans le tri de nos déchets

Afin d'améliorer la qualité des différents types de déchets collectés, Bourges Plus, dans le cadre du marché de collecte en porte à porte qu'elle a passé avec un prestataire, a imposé à celui-ci de refuser les déchets mis à la collecte par les usagers qui seraient non conformes aux règles de tri de manière trop importantes. Cette vérification se fait par un contrôle systématique des agents de collecte (soulèvement du couvercle du bac).
Depuis le 1er juillet 2013, en complément à cette demande, chaque jour, une équipe de deux salariés du prestataire réalise un contrôle plus poussé des bacs mis à la collecte, chaque jour, un circuit de collecte différent du territoire de l'agglomération est ainsi contrôlé. Selon la quantité et la qualité des déchets non conformes déposés, les salariés du prestataire peuvent être amenés à apposer un scotch de refus ; les bacs, sacs ou déchets en vrac ne sont alors pas collectés.
Ce scotch est accompagné d'un feuillet expliquant le motif du refus et/ou du passage d'un agent de Bourges Plus directement au domicile de l'habitant.

Dans tous les cas, si vous êtes concernés par un refus ou que vous souhaitez des informations en matière de collecte, le Numéro du service environnement de Bourges Plus est à votre disposition au 0800 897 730 ou sur le site www.agglo-bourgesplus.fr rubrique environnement.

Sécurité : alerte cambriolage

La communauté de brigades de gendarmerie vous communique des conseils de prudence :

- fermez à clé portes et fenêtre lorsque vous quittez votre domicile,
- prévenez un voisin de confiance de vos absences prolongées,
- avant votre départ en vacances, déplacez-vous à la gendarmerie pour le signaler,
- relevez les types et plaques des véhicules qui vous paraissent suspects,
- en cas d'absence, pensez à faire transférer vos appels téléphoniques,
- si vous le pouvez, faites poser un système d'alarme relié à une télésurveillance.

Contact : communauté de brigades de DUN, 1 boulevard Foch 18130 DUN-SUR-AURON
Mail : cob.dun-sur-auron@gendarmerie.interieur.gouv.fr / Tél (7j/7 – 24h/24) : 02.48.66.64.95 (ou 17)